



## Décision du Président n° 2024\_AJMP\_34

**Thème : Commande publique**

**Objet : Marché de travaux de réaménagement de la déchetterie de Clot Jouffrey de Saint-Chaffrey (05330).**

**Pôle : Ressources**

### Contexte :

La Communauté de Communes du Briançonnais souhaite réaménager la déchetterie de Clot Jouffrey en créant un nouvel accès qui permettra la mise en place d'un sens unique de circulation, de fluidifier et sécuriser le site.

L'objectif de ce marché est de réaliser des travaux comprenant la création d'un nouvel accès, le déplacement de la borne incendie, la pose d'un portail et la création d'un enrobé.

Ainsi, une consultation a été lancée le 8 décembre 2023, sous la forme d'une procédure adaptée soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 du Code de la commande publique.

La remise des offres était fixée au 22 janvier 2024 à 13h00.

La consultation n'était pas allotie. La dévolution en lots séparés risquant de rendre l'exécution des travaux techniquement plus difficile ou financièrement plus coûteux.

### Ceci exposé :

**Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Briançonnais,**

- VU** le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 5211-10 ;
- VU** les articles L. 2123-1 et R.2123-1 1° du Code de la commande publique relatifs aux marchés à procédure adaptée ;
- VU** la délibération du Conseil Communautaire en date du 24 juillet 2020, donnant délégation au Président, notamment pour prendre toutes décisions relatives aux marchés de travaux d'un montant de moins de 250 000,00€ HT lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

**CONSIDÉRANT** la consultation lancée en procédure adaptée ouverte, en vue de conclure le marché de travaux de la Communauté de Communes du Briançonnais, dont l'avis de marché a été envoyé pour publication sur la plateforme Achat Public (avis n°4025903) le 08 décembre 2023, et au BOAMP (avis n°23-171254) le 09 décembre 2023 ;

**CONSIDÉRANT** les offres reçues en date du 22 janvier 2024 ;

**CONSIDÉRANT** le rapport d'analyse des offres, ainsi que l'avis de la commission des marchés à procédure adaptée en date du 08 février 2024 ;

DÉCIDE

**ARTICLE 1 :**

D'attribuer le marché de travaux de réaménagement de la déchetterie de Clot Jouffrey de Saint-Chaffrey (05330) à l'entreprise SARL PUY FRÈRES, représentée par M. Dominique PUY, sis ZA Clot Jouffrey, 47 rue des arts, 05330 Saint-Chaffrey (SIRET 509 867 479 000 24), pour son offre à 24 473,54 € HT (soit 29 368,25 € TTC).

**ARTICLE 2 :**

Madame la Directrice Générale des Services, Monsieur le Comptable public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Briançon, le 13 FEV. 2024

Le Président,

Amaud MURGIA



Date de publication :

Décision transmise en Préfecture :

Le délai de recours contentieux contre la présente décision peut être déféré dans un délai de 2 mois au Tribunal Administratif de Marseille à compter de sa notification ou de sa publication.